



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 05 décembre 2017- 11h03

Valable à compter du 05 décembre 2017 à 12 heures locale

Levée de la Vigilance « orages »

La Préfecture vous informe :

Au cours de la matinée, des cellules orageuses ont circulé sur Mayotte entraînant localement des pluies significatives (45mm à Pamandzi).

L'activité orageuse s'atténue et s'éloigne progressivement de l'île.

Cet après-midi, le risque d'orage est toujours présent mais beaucoup moins marqué.

En conséquence, Météo France lève à compter de ce mardi 05 décembre 2017 à 12 heures locale la vigilance « orages » en cours depuis ce mardi 05 décembre 2017, 06h locales.

Ce bulletin est le dernier pour cet épisode.

Les services des secours et de la sécurité (17 et 18) ainsi que les maires ont été prévenus afin qu'ils demeurent vigilants.

Les conseils de comportement en cas d'orages :

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias :

- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Soyez prudents dans vos déplacements.
- Ne franchissez pas, à pied ou en voiture, les ravines ou les rivières en crue ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Tenez-vous les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder.

Pour plus d'information, veuillez contacter Météo France : 02 69 60 10 04

Site Internet de Météo France : <http://www.meteofrance.yt>